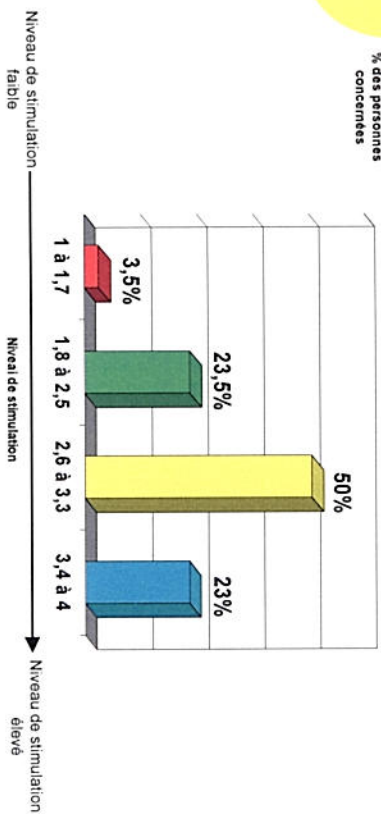


➤ Le niveau de stimulation

% des personnes
concernées



D'après l'analyse des questionnaires, les situations de travail vécues ont plutôt un effet de stimulation (> 2,6) qu'un effet inhibiteur.

Les suites de l'étude :

Pour pouvoir proposer des solutions les plus adaptées aux causes identifiées, nous devons d'approfondir notre analyse, par deux moyens :

➤ Une analyse statistique plus fine des 4 causes de stress pré-identifiées,

➤ Une phase de restitution aux professionnels. Elle sera réalisée sur 4 filières (jardins espaces verts, élevage, travaux agricoles et grandes cultures) au moyen de rencontres par groupe de salariés et d'employeurs. Elle aura pour objectif de confronter les résultats du questionnaire avec les professionnels afin de définir les actions de prévention les plus à même à être mises en œuvre.

Une fois cette dernière étape réalisée, nous serons en mesure de présenter un bilan global et un plan d'action à l'ensemble des professionnels.

Pour de plus amples renseignements, M. Philippe Millet, Responsable du service Prévention des Risques Professionnels de la MSA Midi-Pyrénées Nord se tient à votre disposition au 06.80.45.80.74.

La présidente de la CPHSCT

Mme MARTY

Réalisation: Service PRP MSA Midi Pyrénées Nord – juin 2010



Votre travail est-il stressant ?

La commission Paritaire d'Hygiène et de Sécurité et des Conditions de Travail (CPHSCT) du Tarn a décidé, suite à l'accord du 23 décembre 2008 sur les conditions de travail signés par les organismes professionnels et syndicaux * de mener une action en lien avec le stress dans les entreprises agricoles de moins de 11 salariés.

Dans ce cadre, la CPHSCT a adressé, courant février 2010, un questionnaire « Votre travail est-il stressant ? » à l'ensemble des employeurs et des salariés des entreprises agricoles de moins de 11 salariés du département du Tarn.

Des entretiens menés auprès de salariés et d'employeurs ont permis de construire un questionnaire au plus proche des préoccupations des professionnels et de prédéterminer les causes potentielles de stress.

Ce document reprend de manière succincte les premiers résultats :

Le premier enseignement du questionnaire est l'intérêt porté à cette enquête par les professionnels. Le taux de retour de 21% (420 questionnaires retournés sur un peu plus de 2000 adressés) est largement supérieur au taux de retour obtenu généralement dans ce type de démarche (10%).

De plus, cet intérêt est aussi bien partagé par les salariés (taux de retour de 21,5%) que par les employeurs (taux de retour de 19,5%).

* FNSEA, EDT, UNEP, FNB, FNCUMA d'une part et la Fédération Générale Agralimentaire et Forestière CGT, la Fédération Générale des Travailleurs de l'Agriculture, de l'Alimentation et secteurs connexes FO, la Fédération CFTC de l'Agriculture.

L'analyse des questionnaires

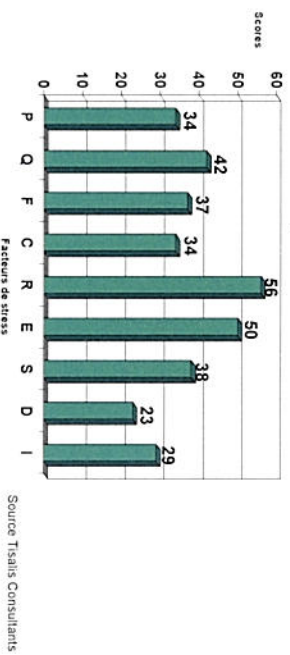
La première analyse a permis parmi les 9 causes de stress déterminées lors des entretiens :

- la charge de travail « P »,
- les évolutions réglementaires « R »,
- la qualité « Q »,
- l'environnement économique « E »,
- la frustration « F »,
- l'impact santé sécurité au travail « S »,
- les changements technologiques « C »,
- la définition des rôles et des missions « D »,
- l'identité professionnelle « I »,

d'identifier celles étant source de stress pour les employeurs et les salariés.

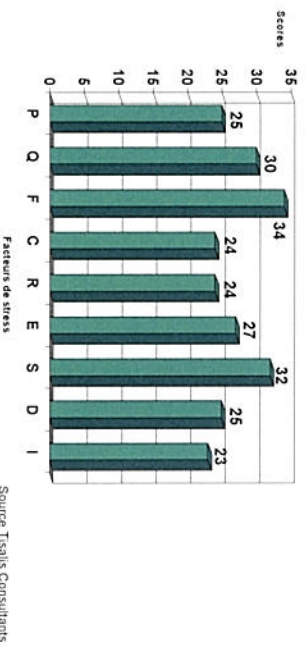
➤ Pour les employeurs les deux premières causes de stress sont :

- ❖ Les évolutions réglementaires
- ❖ L'environnement économique



➤ Pour les salariés les deux premières causes de stress sont :

- ❖ La frustration
- ❖ L'impact de ses conditions de travail sur sa santé



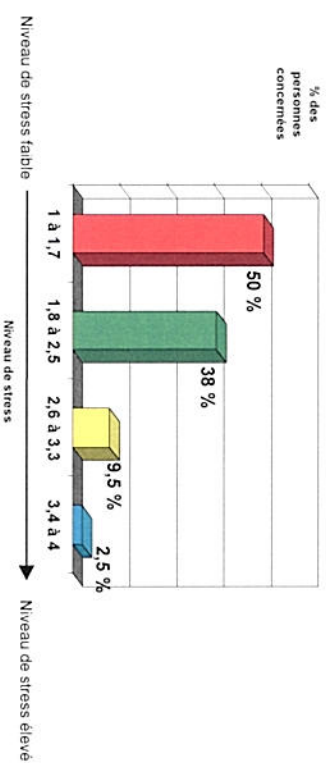
Il est important de souligner que ces causes de stress ne sont pas spécifiques à un secteur d'activité professionnelle, même si dans certaines filières comme l'élevage ces facteurs sont plus marqués, mais sont inhérents au statut d'employeurs ou de salariés.

Les résultats de cette enquête sont confortés par le bilan issu des 22 formations réalisées auprès de plus de 300 exploitants et salariés agricoles entre 2006-2010 qui propose le même constat.

Le questionnaire avait également comme objectifs d'évaluer le niveau de stress et le niveau de stimulation du stress pour les deux populations :

- Le niveau de stress est évalué en demandant aux enquêtés si ils sont sujets à certains problèmes physiologiques (insomnie, nausées...).
- Quant au niveau de stimulation, il est évalué en demandant aux professionnels si leur travail est source de stimulation, de satisfaction ou source de démotivation, d'épuisement notamment moral....

➤ le niveau de stress



Le niveau de stress de la population peut sembler faible. 50% de la population qui a répondu, a un niveau de stress faible (1 à 1,7). Toutefois, il est important de souligner que 12% des personnes enquêtées sont soumises à un stress élevé (>2,6 sur 4), ce chiffre atteint un niveau de 14% pour les employeurs.